



Banque Laurentienne

Février 2024

Énoncés prospectifs et mesures financières non conformes aux PCGR

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la Banque) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étaient ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à la conformité et à la conformité à la réglementation (qui pourraient conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; les risques juridiques et réglementaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2023 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits aux pages pertinentes du rapport annuel 2023, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). La Banque croit que les ratios non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document, voir le glossaire à la page 22 du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2024, y compris le rapport de gestion.

Pour plus de renseignements, voir la page 23 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2024, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2024 et pour la période close à cette date, qui est incorporé aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.





Qui est la Banque Laurentienne?

Qui nous sommes | Portrait de l'entreprise

Réseau géographique

Québec

Services bancaires aux particuliers

- 57 succursales de services aux particuliers ⁽¹⁾
- Planification financière
- Réseau de conseillers et de courtiers (B2B)

Services aux entreprises

Marchés des capitaux

Reste du Canada

Services bancaires aux particuliers

- Réseau de conseillers et de courtiers (B2B)

Services aux entreprises

Marchés des capitaux

États-Unis

Services aux entreprises

- Financement d'inventaire
- Financement d'équipement

Principales données

Actif au bilan de

48,1 G\$

Dépôts de

25,1 G\$

Revenu annuel ⁽¹⁾ de

1 G\$+

Actifs administrés de

26,5 G\$

~3 000
employés

177+
années de prospérité,
fondée en 1846

Secteurs d'activité

Services aux entreprises

Approche spécialisée et service à la clientèle exceptionnel qui sont le moteur de croissance de notre réseau aux États-Unis et au Canada


Marchés des capitaux

Offre de produits et services ciblée et harmonisée à l'intention des entreprises, des clients institutionnels et des clients commerciaux

Services bancaires aux particuliers

Réseau de services bancaires aux particuliers doté d'une approche axée sur le numérique et repositionné pour stimuler la croissance; et réseau national de conseillers et de courtiers offert par l'intermédiaire de B2B Banque

Qui nous sommes | Équipe de haute direction renouvelée

 Nouveaux membres de l'équipe de haute direction de la Banque Laurentienne



ÉRIC PROVOST

Président et chef de la direction



SÉBASTIEN BÉLAÏR

Vice-président exécutif, chef de l'exploitation



BINDU CUDJOE

Vice-présidente exécutive, chef des services juridiques, chef de l'équité et de la diversité et secrétaire corporative



YVAN DESCHAMPS

Vice-président exécutif, chef de la direction financière



KELSEY GUNDERSON

Vice-président exécutif, Marchés des capitaux



THIERRY LANGEVIN

Vice-président exécutif, Services aux entreprises



WILLIAM MASON

Vice-président exécutif, chef de la gestion des risques



MACHA POHU

Chef de la direction des ressources humaines



BENOIT BERTRAND

Chef de l'information



MARIE-CHRISTINE CUSTEAU

Chef de la stratégie et de la transformation

Qui nous sommes | Faits saillants de l'E2024

Culture

- Organisation de journées des employés pour informer et outiller les membres de l'équipe sur les **nombreuses dimensions de leur expérience de vie au travail**
- Déploiement d'**outils améliorés en lien avec la carrière et le développement** afin de bonifier l'expérience des employés et leur **cheminement de carrière**
- **Augmentation de l'indice de mobilisation des employés** de trois points de pourcentage à **80 %**, nous permettant d'atteindre notre objectif de mobilisation sur trois ans

Services aux entreprises

- Collaboration avec **Québec Net Positif**, pour aider les entreprises québécoises à **se préparer à prospérer dans une économie sobre en carbone et durable**
- Soutien aux transporteurs scolaires québécois **par la participation au financement d'autobus scolaires à zéro émission**
- **Taux net de recommandation (NPS) de plus de 50**, y compris une note « **Excellente** » pour le financement immobilier et le financement d'équipement et **une note de classe mondiale pour le financement d'inventaires**

Marchés des capitaux

- **Accroissement des positions syndicales** auprès de plusieurs clients clés
- Signature de l'engagement sur le congé parental de *Women in Capital Markets*, afin que les **politiques et les pratiques en matière de congé soient plus inclusives pour tous les parents**
- Participation à la **totalité des émissions d'obligations vertes et sociales** de nos principaux clients

Services bancaires aux particuliers

- Lancement d'un **projet pilote** dans les Services bancaires aux particuliers pour **servir nos clients de façon virtuelle, à l'endroit et au moment qui leur conviennent le mieux**
- **Lancement d'une solution numérique destinée à l'ouverture de comptes**, et acquisition de nouveaux clients, dont 66 % sont de nouveaux clients de la Banque et 40 % sont établis en dehors du Québec
- **Amélioration considérable du NPS des Services bancaires aux particuliers**, y compris celui de Gestion privée, des succursales et de l'équipe fidélisation

Qui nous sommes | Aller de l'avant

À l'avenir, la Banque se concentrera sur trois priorités :



Culture centrée sur le client

Offrir un service de classe mondiale ainsi que des conseils financiers fiables tout en se dotant d'une vue d'ensemble de l'expérience client et en plaçant le client au cœur de tout ce que nous faisons.



Simplification

Simplifier notre structure organisationnelle tout en rationalisant les produits pour cibler les secteurs où nous pouvons réussir.



Technologie

Se concentrer sur les investissements dans les technologies à l'appui des activités d'exploitation de la Banque qui améliorent nos systèmes, génèrent des revenus supplémentaires ou permettent de réduire les coûts.

Qui nous sommes | Résultats du T1/24

Résultat net ajusté ⁽¹⁾	44,2 M\$
Résultat net comme présenté	37,3 M\$
Résultat par action ajusté ⁽²⁾	0,91 \$
Résultat par action comme présenté	0,75 \$
Ratio d'efficacité ajusté ⁽²⁾	73,0 %
Ratio d'efficacité comme présenté ⁽³⁾	76,6 %
Résultat avant impôts et provisions ajusté ⁽¹⁾	69,8 M\$
Résultat avant impôts et provisions comme présenté ⁽¹⁾	60,5 M\$
Rendement des capitaux propres ajusté ⁽²⁾	6,0 %
Rendement des capitaux propres comme présenté ⁽²⁾	5,0 %
Ratio CET1 ⁽⁴⁾	10,2 %
Marge nette d'intérêt ⁽³⁾	1,80 %

Faits saillants

- ✓ Expansion séquentielle de la marge nette d'intérêt
- ✓ Maintien d'une situation de liquidité solide
- ✓ Raffermissement du ratio CET1
- ✓ Approche prudente et rigoureuse en matière de crédit



**Pourquoi investir dans
la Banque Laurentienne?**

Pourquoi investir? | Notre proposition de valeur unique

La proposition de valeur unique de la Banque Laurentienne lui permet de se démarquer de la concurrence. Nous sommes :



Spécialisés

Modifier notre vision du leadership, laquelle consiste à exceller dans nos marchés spécialisés



Humains

Faire la différence dans la vie et le bien-être financier de nos clients et de nos employés en leur offrant une expérience de services bancaires plus humaine



Axés sur le partenariat

Tirer parti de notre taille pour nous associer à d'autres afin d'offrir plus rapidement à nos clients de nouveaux produits et services



Ingénieux

Élaborer des solutions créatives, ingénieuses et agiles pour la Banque et nos clients



Pourquoi investir? | Les éléments fondamentaux



Pourquoi investir? | Situation de fonds propres solide

Critères fondamentaux de la gestion des fonds propres

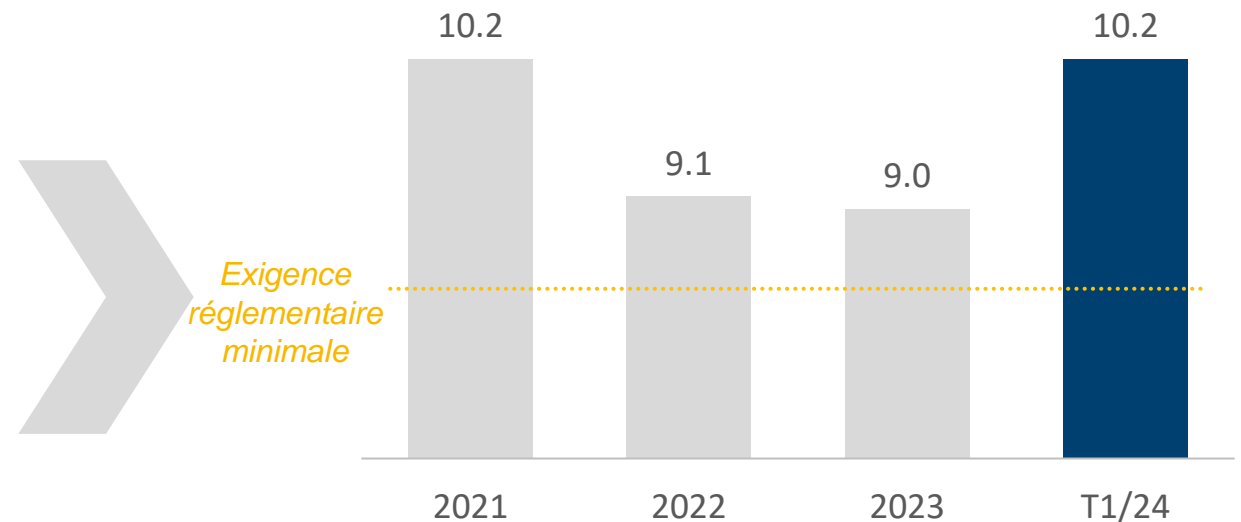
- ✓ Fourchette opérationnelle du ratio CET1 se situant autour de 10,0 %

Création de valeur pour les actionnaires

- ✓ Ratio du dividende versé établi entre 40 % et 50 %

Saine situation de fonds propres ⁽¹⁾

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽²⁾ (en %)



(1) En fonction d'une approche standardisée par rapport à une approche fondée sur les notations internes avancées.

(2) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF.

Pourquoi investir? | Optimisation de la structure de financement et des coûts

Optimisation du financement

- ✓ Situation de liquidité prudente
- ✓ Émission de dette à long terme dont le coût est avantageux
- ✓ Lancement de notre solution numérique destinée à l'ouverture de comptes visant à encourager la souscription de dépôts

Voie à suivre

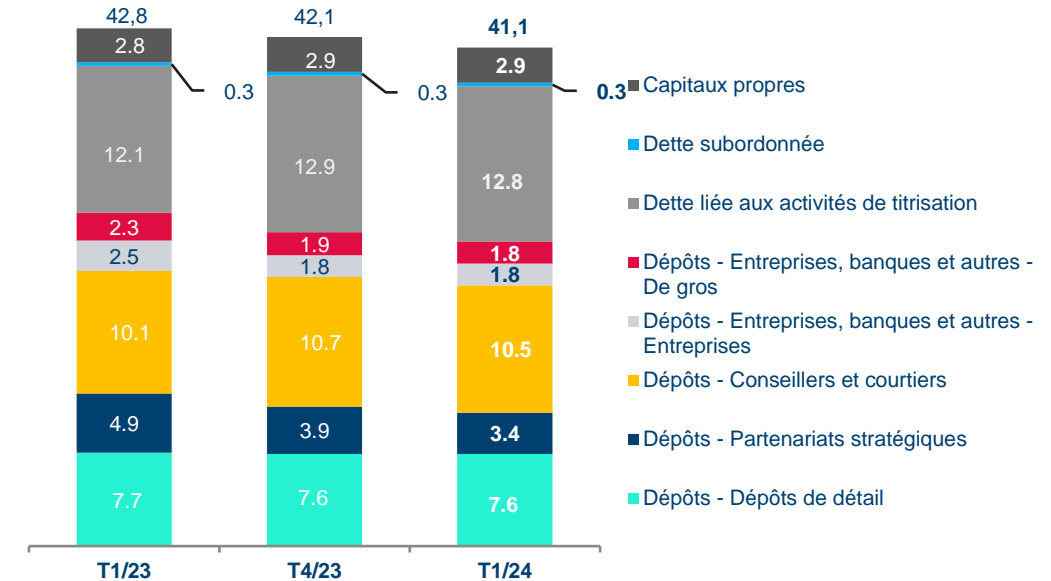
- Ajouter de nouvelles capacités de gestion de la trésorerie pour favoriser les dépôts
- Mettre en place du financement institutionnel en USD



Sources de financement multiples

Bonne diversification des sources de financement pour soutenir notre croissance

Financement ⁽¹⁾ (G\$)



(1) Les chiffres comparatifs ont été reclassés dans le but de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.

Pourquoi investir? | Bilan solide de la qualité du crédit

Approche de gestion du risque prudente

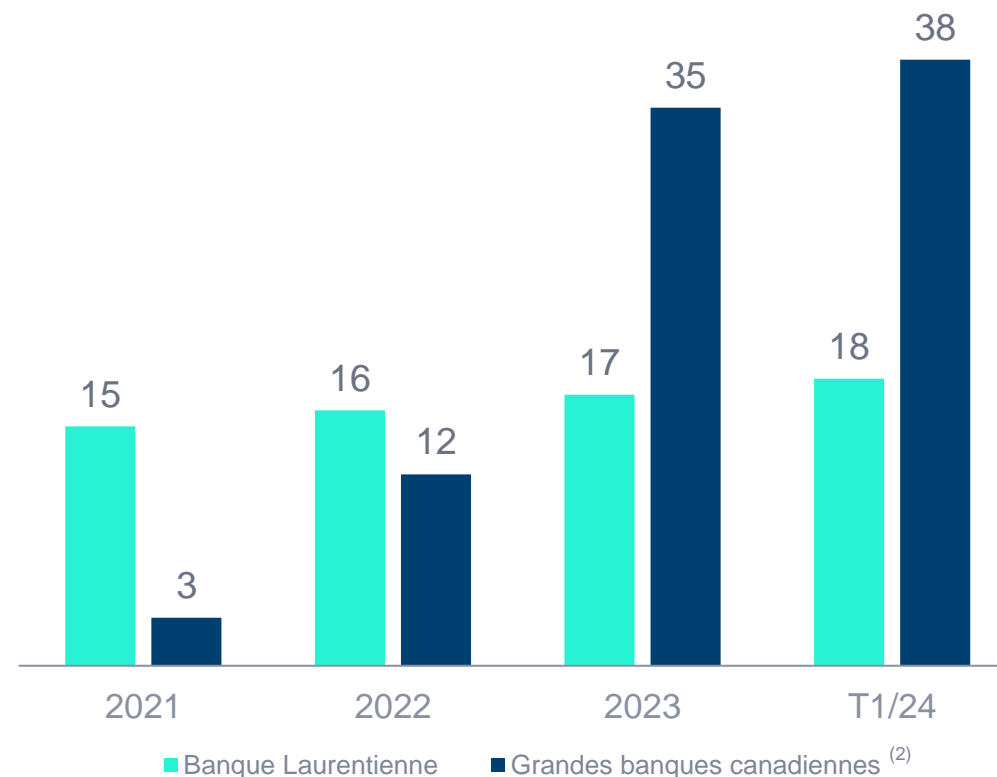
- ✓ Discipline rigoureuse en matière de souscription
- ✓ Actifs hautement garantis

Perspectives axées sur le rendement ajusté en fonction du risque

- La croissance du secteur Services aux entreprises entraînera une augmentation des provisions pour pertes sur créances, lesquelles devraient se rapprocher de 20 %, tout en améliorant la rentabilité.
- Possibilités supplémentaires d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque plus élevés, conformes à l'appétit pour le risque de la Banque

Bon bilan au chapitre de la solide qualité du crédit

Provisions pour pertes sur créances (en pb) ⁽¹⁾



(1) En pourcentage des prêts et acceptations moyens.

(2) Provisions pour pertes sur créances moyennes pondérées selon les données disponibles de l'industrie.

Pourquoi investir? | Notre engagement à l'égard des facteurs ESG

Environnement	Meilleure information sur le climat	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du mandat du groupe de travail sur les recommandations du GIFCC pour y inclure la surveillance des aspects réglementaires de la gouvernance, des risques, de la stratégie et des obligations d'information en lien avec les changements climatiques, en plus de notre participation volontaire actuelle au GIFCC 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 30 % des émissions de GES des champs d'application 1 et 2, en regard d'une cible de réduction de 35 % d'ici 2030, par rapport à l'année de référence, soit 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Calcul et communication d'estimations des émissions financées du champ d'application 3 générées par nos prêts hypothécaires résidentiels et les bureaux corporatifs au moyen de la méthode du Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (Partnership for Carbon Accounting Financials ou PCAF)
	Partenariat pour soutenir les petites entreprises	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec Québec Net Positif, maintien du soutien à une initiative collaborative pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à mettre en œuvre des actions climatiques et à s'engager avec succès dans la transition pour prospérer dans une économie sobre en carbone et durable 		
	Initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> Mise hors service de 50 % de nos bureaux corporatifs dans le cadre de la mise en place de notre modèle de travail hybride et flexible. La totalité du mobilier de bureau et des outils technologiques excédentaires a été donnée ou recyclée. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une « équipe verte » ayant pour mandat d'engager le personnel à réduire de divers moyens l'empreinte environnementale de nos activités 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de notre initiative « Environnement sans papier », nous avons cessé d'imprimer, chaque mois, des rapports totalisant environ 40 000 pages et avons redoublé d'efforts pour encourager les clients à faire la transition aux relevés électroniques
Social	Engagement en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI)	<ul style="list-style-type: none"> Ajout des responsabilités de chef de l'inclusion et de l'équité aux tâches de notre chef des Services juridiques et création d'un Conseil de leadership sur l'inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> Signature de l'engagement sur le congé parental de <i>Women in Capital Markets</i> permettant aux pères, aux partenaires de même sexe et aux parents adoptant un enfant de moins d'un an de bénéficier d'un complément de salaire payé par la Banque pendant leur congé 	<ul style="list-style-type: none"> Création du quatrième groupe de ressources pour les employés pour soutenir les nouveaux arrivants au Canada
	Initiatives à l'appui du bien-être et de la croissance des employés	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de notre troisième sondage annuel, la Voix des employés, auquel 85 % des employés ont participé et selon lequel le taux global de mobilisation a atteint 80 %, une hausse de 3 points de pourcentage 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un modèle de travail flexible favorisant l'équilibre entre travail et vie privée et accordant une place privilégiée au travail à domicile en ce qui concerne les tâches qui peuvent être effectuées à distance 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation, tout au long de l'année, d'une variété d'événements pour les employés dans toute la Banque, pour créer des moments significatifs de travail d'équipe et de collaboration
	Engagement de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux outils de service à la clientèle à distance, notamment une nouvelle solution destinée à l'ouverture de comptes déployée dans un premier temps dans le cadre d'un projet pilote auprès de notre personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement du site Web actualisé offrant une amélioration de l'expérience client et de l'accès à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du sondage sur la satisfaction de la clientèle pour obtenir un taux net de recommandation et connaître l'opinion de nos clients dans plusieurs de nos secteurs d'activité
	Investissements dans nos collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de Donner au-delà des chiffres, notre nouveau programme de philanthropie et de mobilisation des collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> Près de 800 000 \$ recueillis en dons et en dons d'employés à l'intention d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif 	
Gouvernance	Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> Respect de notre engagement à accroître la diversité au sein du conseil 	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes représentent 50 % des membres indépendants du conseil. 	
	Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de critères liés à la gestion du risque social et environnemental dans le processus de contrôle diligent de la gestion des risques liés aux tiers 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de notre engagement auprès de nos pairs et des organismes de réglementation à mettre en œuvre des normes volontaires relatives à la divulgation 	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de la qualité des processus de l'audit interne liés aux questions ESG et à la gestion du risque social et environnemental
	Formation à l'échelle de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de deux nouveaux modules de formation obligatoire pour tous les employés : ESG 100 et Vérité et réconciliation 	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur les préjugés inconscients devant être suivie chaque année par les employés 	<ul style="list-style-type: none"> Formation annuelle sur les priorités fondamentales devant être suivie par les employés, notamment sur la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, la protection des renseignements personnels et la gouvernance des données





Relations avec les investisseurs

Personne-ressource

Andrew Chornenky

Vice-président, Relations avec les investisseurs
(416) 846-4845

Andrew.Chornenky@blcgf.ca

<http://www.blcgf.ca/centre-dinvestisseur>